

85 % de poursuite d'études après un DUT

A la suite de leur DUT obtenu en 2014, la grande majorité des diplômés prolonge son parcours de formation. Un peu plus du quart s'oriente en licence professionnelle et un cinquième en licence générale. Un quart des diplômés s'engage dans un cursus diplômant à bac+5, sans diplôme intermédiaire. Ce type de parcours est très lié au DUT obtenu – les titulaires d'un DUT secondaire intègrent plus fréquemment ce type de formation – mais également au passé scolaire, en particulier aux notes obtenues aux diplômes. L'insertion professionnelle avec un DUT ne concerne au final que peu de diplômés de DUT.

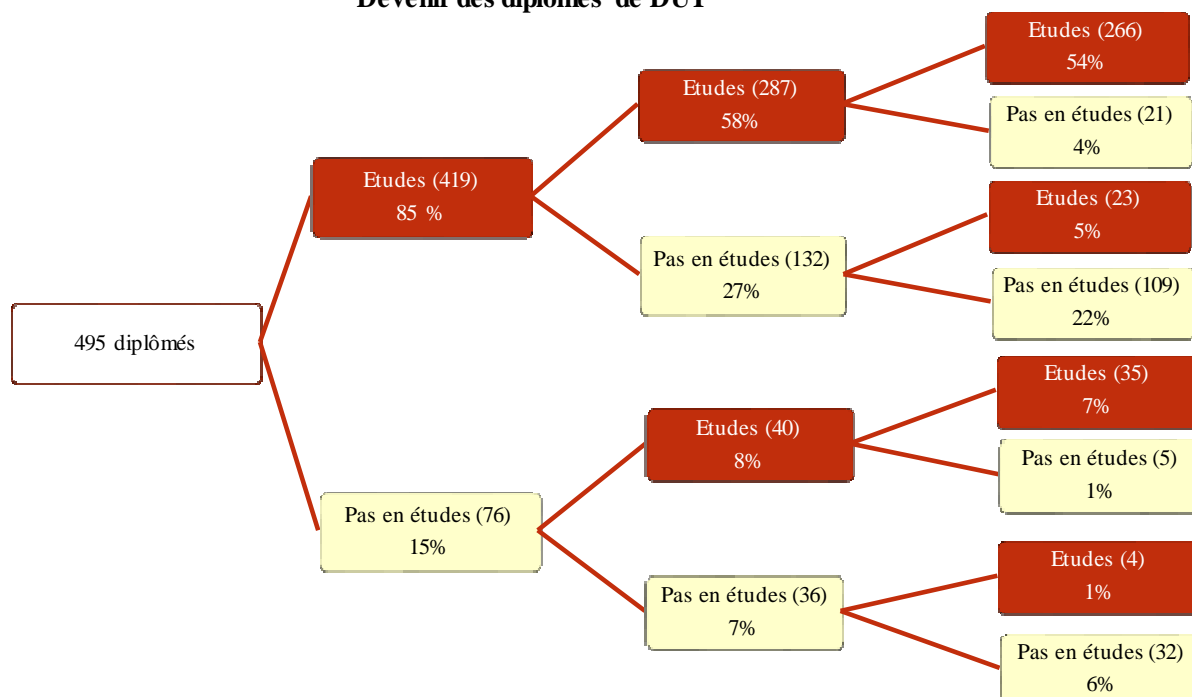
Forte poursuite d'études après le DUT

A l'issue de l'année universitaire 2013-2014, 495 étudiants ont été diplômés d'un DUT à l'UPEM. Immédiatement après l'obtention de leur diplôme, 85 % ont poursuivi leurs études. De plus, 9 % des diplômés ont repris leur parcours de formation après une ou deux années d'interruption. Au total, seuls 6 % des diplômés ont interrompu leurs études depuis la validation de leur DUT.

Les diplômés 2014 sont plus nombreux que leurs aînés de 2013 à poursuivre des études (+ 8 points), toutefois ces derniers faisaient exception parmi les dernières promotions de diplômés avec un taux de poursuite relativement bas. Et finalement, les diplômés 2014 prolongent leurs études dans la même mesure que les diplômés 2012, tout comme les diplômés de l'ensemble des universités (83 %).

La poursuite d'études est forte pour tous les diplômes mais elle l'est un peu moins après un DUT Génie thermique et énergie (80 %). Par ailleurs, les diplômés en contrat d'apprentissage pendant la dernière année de leur diplôme poursuivent moins souvent des études que les autres (78 % contre 86 %).

Devenir des diplômés de DUT



27% poursuivent en licence professionnelle

Immédiatement après l'obtention du DUT, 27 % des diplômés s'inscrivent en licence professionnelle. C'est légèrement moins que leurs aînés de 2013 (30 %) et plus que les diplômés de l'ensemble des universités (24 %). Un cinquième s'inscrit en licence générale et un autre cinquième en diplôme d'ingénieur. Au total, quand ils poursuivent des études, les deux tiers des diplômés s'inscrivent dans une formation leur permettant de valider immédiatement un diplôme de niveau bac + 3, un diplômé sur quatre s'oriente vers la validation d'un diplôme de niveau bac + 5, et pour un diplômé sur dix, dans une formation de niveau inférieur ou égal au DUT.

Un tiers des diplômés qui poursuivent leurs études s'inscrivent à l'UPEM. C'est le cas de 62 % des diplômés qui s'orientent en licence professionnelle et de 50 % de ceux qui s'inscrivent en licence générale.

Quand ils quittent l'établissement, 80 % des diplômés restent en Ile-de-France : 36 % choisissent un établissement situé à Paris et 27 % dans un département de l'académie de Créteil.

Le choix des études après l'obtention du diplôme est fortement lié à la discipline du DUT. Dans les domaines autres que scientifiques, les formations d'ingénieur sont peu développées. Ainsi, parmi les diplômés de DUT secondaires, plus de la moitié s'orientent vers un diplôme d'ingénieur (contre 3 % des diplômés de DUT tertiaires), 19 % s'inscrivent en licence professionnelle et 14 % en licence générale. Parmi les diplômés de DUT tertiaires, un tiers s'inscrit en licence professionnelle, un quart en licence générale et un cinquième dans d'autres formations de niveau bac + 3. Enfin, quelques étudiants choisissent des diplômes d'école de commerce (8 %). Au final, après leur DUT, les diplômés d'un DUT secondaire sont plus nombreux à s'engager immédiatement dans un diplôme de niveau bac + 5 que les diplômés d'un DUT tertiaire (58 % contre 10 %).

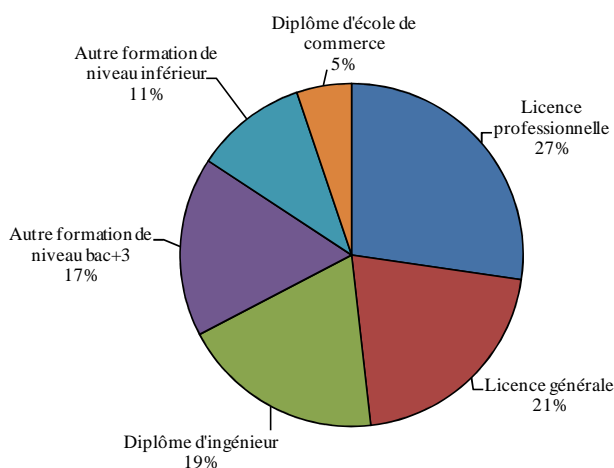
La poursuite d'études s'accompagne majoritairement de réussite : 92 % des étudiants ont validé la formation qu'ils ont suivie l'année suivant le DUT. La réussite est légèrement moindre en licences professionnelles et formations spécialisées qu'en licences générales ou diplômes d'école de commerce (90 % contre 95 %). Parmi les poursuivants en diplôme d'ingénieur, 92 % valident leur année de formation.

Des parcours « étape par étape » pour les bacheliers technologiques

Les diplômés titulaires d'un bac technologique poursuivent moins souvent leurs études que les bacheliers généraux l'année suivant l'obtention du DUT (- 9 points). Quand ils poursuivent des études, ils s'inscrivent deux fois plus souvent en licence professionnelle que les bacheliers généraux (46 % contre 22 %). Ils sont à l'inverse peu nombreux à s'orienter immédiatement vers un titre de niveau I (14 % contre 30 %), notamment en diplôme d'ingénieur (7 % contre 23 %). Ceci est lié à un effet discipline : les bacheliers technologiques sont majoritairement diplômés d'un DUT tertiaire (83 %), or les diplômés de cette spécialité s'orientent moins souvent que les autres vers des diplômes de niveau bac + 5 après le DUT.

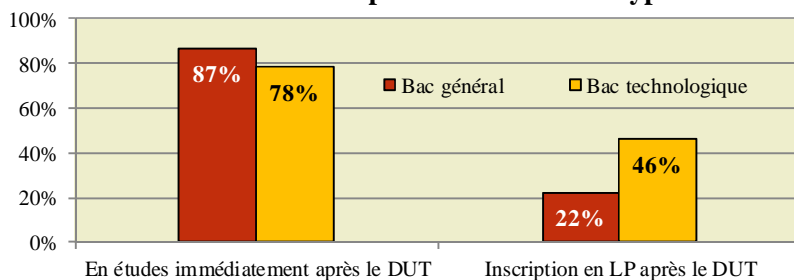
Néanmoins, prolonger son cursus en premier lieu par une formation diplômante à un niveau bac + 3 peut relever de stratégies individuelles. En effet, les parcours « étape par étape » permettent des échéances plus courtes tout en laissant ouvert l'éventail des possibilités de poursuites d'études. Ces formations « courtes » permettent également d'envisager à tout moment un basculement sur le marché de l'emploi.

Poursuite d'études immédiatement après le DUT



Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2014 de DUT, UPEM, 2017

Poursuite d'études après le DUT selon le type de bac



Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2014 de DUT, UPEM, 2017

Score de parcours scolaire : attribution des points

Le fait d'obtenir son bac avec ou sans retard, la mention au bac et la note au DUT sont des caractéristiques qui, prises une à une, impactent significativement le fait de poursuivre ou d'arrêter ses études après le DUT.

Ainsi, les diplômés ayant obtenu leur bac sans retard ou avec mention ou ayant validé leur DUT avec une moyenne élevée prolongent plus souvent leurs études que les autres. Pour mesurer l'impact cumulé de ces facteurs, un indice scoré a été calculé.

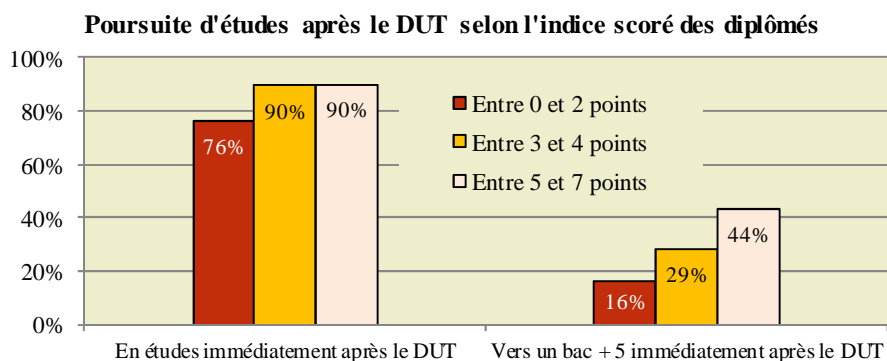
Au final, les diplômés se répartissent en 3 groupes :

- 37 % obtiennent un score inférieur à 3 points
- 53 % obtiennent un score de 3 ou 4 points
- 10 % obtiennent un score supérieur à 4 points

Variable		% Poursuite d'études	Points attribués
Mention au bac	Très bien	100 %	3
	Bien	91 %	2
	Assez bien	87 %	1
	Passable	80 %	0
Heure du bac	A l'heure ou en avance	86 %	2
	1 an de retard	87 %	1
	2 et 3 ans de retard	62 %	0
Note au DUT	Supérieure à 16	100 %	3
	De 14 à 15	91 %	2
	De 12 à 13	89 %	1
	De 10 à 11	79 %	0

Influence du passé scolaire sur la poursuite d'études après le DUT

Indépendamment de la discipline, le choix des études est lié au parcours scolaire des diplômés. En effet, ceux-ci poursuivent d'autant plus des études après le DUT que leur parcours scolaire est empreint de réussite (pas ou peu de retard au bac, mention au bac, note au DUT). Aussi, la construction d'une variable synthétique de profil (cf encadré « Score de parcours scolaire ») rend compte de l'influence du passé scolaire : 90 % des diplômés ayant les scores les plus élevés s'inscrivent dans une formation après le DUT contre 76 % des autres. Et plus les étudiants détiennent un indice scolaire élevé, plus ils s'orientent fréquemment dans des formations menant directement à des titres de niveau I (diplômes d'ingénieurs, diplômes d'écoles de commerce, formations d'écoles spécialisées,...). Après leur DUT, 44 % des diplômés détenant les scores les plus hauts optent pour ce type de poursuite d'études contre respectivement 29 % et 16 % des autres.



Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2014 de DUT, UPEM, 2017

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours d'études et à l'insertion professionnelle des 495 diplômés de DUT en 2014 à l'UPEM. Dans la mesure où nous faisons l'hypothèse que l'insertion professionnelle est liée au plus haut diplôme obtenu, le parcours de 26 % des diplômés a été reconstitué à partir des bases de données pédagogiques et administratives de l'établissement : 109 personnes ont obtenu une licence ou une licence professionnelle dans la continuité de leur DUT et 22 étudiants se sont inscrits trois années consécutives à l'UPEM pour préparer un diplôme d'ingénieur.

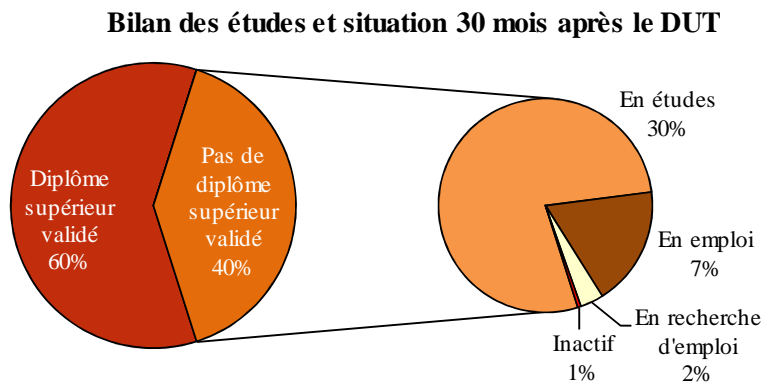
Les autres diplômés ont été contactés par téléphone et secondairement par mail pour compléter un questionnaire : 80 % ont répondu à l'enquête.

Au total, le parcours de 86 % des diplômés a pu être retracé. Afin de ne pas surestimer la poursuite d'études, les résultats présentés ont été pondérés.

Peu d'insertion avec un seul DUT

Trente mois après l'obtention du DUT, 60 % ont obtenu un diplôme supérieur : 26 % ont obtenu une licence professionnelle, 18 % une licence générale et 16 % d'autres diplômes de niveau bac + 3 (titres professionnels, bachelors, etc). Le plus souvent, ce diplôme a été obtenu immédiatement après le DUT (83 %).

Parmi ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme supérieur au DUT, près de huit diplômés sur dix sont susceptibles d'en obtenir un au terme d'une à deux années supplémentaires.



Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2014 de DUT, UPEM, 2017

Au moment de l'enquête, 9 % des diplômés (43 étudiants) sont sur le marché de l'emploi sans autre diplôme que leur DUT obtenu en 2014. Année après année, ces étudiants qui ne sont plus en études et n'ont pas validé de diplôme supérieur sont de moins en moins nombreux (- 30 % depuis les diplômés 2012). Ceci s'explique en partie par la généralisation des poursuites d'études après le DUT et la recherche d'un titre de niveau supérieur à faire valoir. En effet, l'accès à l'emploi avec un seul DUT semble difficile : les diplômés ont accédé à leur premier emploi en 4,7 mois en moyenne (+ 1 mois par rapport aux diplômés 2013). Trente mois après l'obtention du DUT, le taux de chômage est de 16 %. Ce taux est en baisse par rapport aux diplômés 2013, mais équivalent à celui des diplômés d'un bac + 2 au niveau national¹. Toutefois, tous les diplômés n'ont pas la même ancienneté sur le marché de l'emploi : 28 % des actifs ont connu des périodes d'études après le DUT.

Trente mois après le DUT, les conditions d'emploi sont peu favorables : moins des deux tiers occupent des emplois stables (contre 72 % au niveau national), 41 % exercent des fonctions relevant de la PCS des employés ou ouvriers selon la nomenclature de l'INSEE et 7 % travaillent à temps partiel. A l'embauche sur leur premier emploi, les diplômés percevaient en moyenne un salaire net mensuel de 1 347 euros. Au moment de l'enquête, leur salaire moyen s'élève à 1 589 euros (contre 1 460 euros au niveau national).

Pour aller plus loin

COQUART Audrey, SPENNATO Mickaël, VITON Christophe, CHARASSE Cécile, LE NIR Michel

Le devenir des diplômés de DUT – 13^{ème} enquête nationale
ADIUT, mai 2016.

MENARD Boris

Sortants du supérieur : la hausse du niveau de formation n'empêche pas celle du chômage
CEREQ, Bref n°322, septembre 2014.

THEOPHILE Nadine

Forte poursuite d'études après un DUT

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE Résultat n°148, mai 2016.

¹ Source : Génération 2010, CEREQ, sortants diplômés d'un BTS-DUT-autre bac+2, interrogés 30 mois après leur sortie de formation initiale.